



Coronavirus – Covid-19 : Le Maire de Villeneuve-sur-Yonne vous informe

Le Président de la République Française vient d'évoquer **la crise sanitaire qui touche notre pays dans le cadre de la propagation de l'épidémie du Coronavirus.**

Il faut ralentir la progression du virus en **respectant les règles sanitaires** mais aussi en adoptant une attitude responsable.

Le Président annonce des mesures **pour réduire nos déplacements** pour quinze jours au moins et invite à limiter les contacts. Il faut également limiter les trajets. Le travail à distance doit être privilégié.

Le gouvernement va préciser les nouvelles règles de fonctionnement. Le confinement est de rigueur.

J'ai réuni en mairie pour la 2ème fois les responsables de service dans le cadre de la mise en place d'une cellule de veille que j'ai décidé d'actionner dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus qui touche notre pays afin de coordonner notre action municipale et les interventions à mettre en œuvre pour informer, accueillir, aider et sécuriser nos concitoyens. Cette cellule de veille se réunit deux fois par jour.

Une permanence téléphonique est assurée au 03 86 87 62 00 et nous vous invitons à suivre au quotidien l'actualité sur nos réseaux sociaux (site de la ville : www.villeneuve-yonne.fr et Facebook).

Comme nous avons également déjà décidé de fermer un certain nombre de structures (bibliothèque, musées, office de tourisme, théâtre, cinéma, gymnases, équipements sportifs et salles municipales...), d'annuler des animations et prendre des mesures de précaution pour limiter autant que possible les risques de propagation du virus s'il venait à toucher notre territoire.

La municipalité de Villeneuve-sur-Yonne a pris avant même l'annonce du Président **des mesures pour venir en aide aux personnes les plus âgées comme pour les personnes économiquement les plus faibles.**

Nous avons **mis en place un service d'appel aux personnes âgées** de notre commune pour apporter réconfort, aide et assistance si besoin. Des distributions de denrées de première nécessité sont également prévues en cas de besoin pour les personnes les plus dépendantes.

La solidarité locale va s'exprimer. Je compte sur le soutien de toutes et de tous.

J'ai rencontré la pharmacienne titulaire de la pharmacie des Deux Portes de la rue Carnot pour envisager des actions à mettre en œuvre ensemble.

Notre cellule de veille a été transformée en cellule de crise et je communiquerai, au jour le jour, sur les nouvelles mesures que je compte prendre au service des habitants de notre commune.

J'en profite pour assurer les médecins, professionnels de santé comme le personnel soignant de notre hôpital local, les aides ménagères, les assistantes de vie, les assistantes maternelles pompiers et gendarmes, les commerçants, acteurs économiques et associatifs de mon soutien et de celui de la municipalité.

Notre police municipale et nos agents sont mobilisés. **La mairie reste ouverte** et un accueil spécifique est organisé.

Je reste à la disposition de tous.

Cyril Boulleaux
Maire de Villeneuve sur Yonne



Face à la pandémie et au passage au stade 3, Villeneuve-sur-Yonne est mobilisée.

Devant la crise sanitaire exceptionnelle que traverse la France, M. le Maire de Villeneuve-sur-Yonne met en place de nombreuses mesures pour participer à la non-propagation du virus et s'en prémunir. Les services de la ville s'adaptent continuellement pour appliquer les consignes préfectorales et engagent des actions concrètes dans le souci de répondre au mieux et sans délai à la situation actuelle exceptionnelle.

L'application des consignes gouvernementales impacte les familles et les services municipaux avec la fermeture jusqu'à nouvel ordre :

- les écoles Jules Verne, Paul Bert, Joubert et La Tour (sauf pour l'accueil d'urgence des enfants des professionnels de santé, de soins ainsi que des personnels chargés de la gestion de l'épidémie, les pompiers et les forces de l'ordre)
- la crèche (sauf pour l'accueil d'urgence des enfants des professionnels de santé, de soins ainsi que des personnels chargés de la gestion de l'épidémie, les pompiers et les forces de l'ordre), le centre de loisirs, le service jeunesse et le restaurant scolaire
- l'école Saint-Louis (sauf pour l'accueil d'urgence des enfants des professionnels de santé, de soins ainsi que des personnels chargés de la gestion de l'épidémie, les pompiers et les forces de l'ordre) et le collège Chateaubriand
- tous les équipements sportifs : salles de sport, gymnase, dojo, stades...
- tous les établissements culturels : bibliothèque municipale Jorge Semprun, les musées, le théâtre, le conservatoire de musique et de danse
- les salles municipales

Le marché restera ouvert les mardis et vendredis, uniquement pour les commerces de détail alimentaires.

La déchetterie de Rousson/Villeneuve-sur-Yonne est fermée tant pour les particuliers que pour les professionnels. La déchetterie centrale de Sens est maintenue.

Les tournées de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif restent de vigueur à ce jour.

Transports : la ligne n°1 de la navette Vy'bus-Intercom est maintenue (circuit du quartier des Sables Rouges à Sainfoins). La ligne n°2 (circuit de Sainfoins à Sainfoins) est annulée.

La liaison Villeneuve-sur-Yonne - Sens est maintenue par le système du transport à la demande : réservations Cartobus au 0 800 072 113.

Lien pour télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire :

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>

Arrêté relatif aux commerces pouvant rester ouverts :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041723302&categorieLien=id>

Davantage d'infos sur le site de la préfecture de l'Yonne : www.yonne.gouv.fr

Info : le second tour des élections municipales est reporté à une date ultérieure.